



MANDELIEU-LA NAPOULE, UNE VILLE PRESERVEE, PROTEGEE ET RESILIENTE



DOSSIER DE PRESSE – DESTINATION MANDELIEU

CONTACTS PRESSE :

DESTINATION MANDELIEU – OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES
Sophie BRUGEROLLES – Mob : 06 83 64 89 36 – s.brugerolles@mandelieu.com

VILLE DE MANDELIEU-LA NAPOULE
Thierry PELLETIER – Tel : 04 92 97 30 18 / 06 74 78 21 86 - t.pelletier@mairie-mandelieu.fr

SOMMAIRE

DOSSIER DE PRESSE

MANDELIEU-LA NAPOULE, UNE VILLE PRESERVEE, PROTEGEE ET RESILIENTE.

- Page 2** **SOMMAIRE**
- Page 3** **EDITO**
- Page 4** **MANDELIEU-LA NAPOULE, UNE VILLE EN RESILIENCE**
- Page 8** **MANDELIEU-LA NAPOULE, UNE VILLE REPENSEE**
 . LES ESSENTIELS DE MANDELIEU-LA NAPOULE
 . UNE VILLE EMBELLIE
 . UN QUARTIER RENOVE – 2022-2025 : LE GRAND CAPITOU
- Page 14** **ENVIRONNEMENT - NATURE EN VILLE, UN INVESTISSEMENT QUOTIDIEN**
 . QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS
 . INVENTAIRE : UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL EN HERITAGE
 . LABELS ET ENGAGEMENTS
 . INITIATIVES
 . PROTECTION DE LA BIODIVERSITE EN VILLE
 . MANDELIEU, VILLE AMIE DES ANIMAUX
- Page 19** **INNOVATIONS-INITIATIVES AU BENEFICE DE L'ENVIRONNEMENT**
 . PROTEGER LA MEDITERRANEE
 . MOBILITE APAISEE
 . DES BATIMENTS PUBLICS AU TOURISME, L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !
 . LA TRANSITION ENERGETIQUE, UN AXE TRANSVERSAL DE RESILIENCE !
- Page 26** **MANDELIEU-LA NAPOULE, ENTREPRISES INNOVANTES**



L'écologie, c'est le combat du siècle. L'Environnement, c'est le défi des Maires d'aujourd'hui qui tout en préservant la réalité économique et de développement de leurs territoires, travaillent quotidiennement à la capacité de leurs Communes à affronter d'éventuels dérèglements climatiques déjà existants ou attendus.

Mandelieu est une ville reconnue pour son cadre de vie et son décor naturel d'exception d'une superficie de 3.137 hectares dont plus de 70% est en site classé inconstructible. Mandelieu est donc urbanisée sur un peu plus de 900 hectares. Une ville environnementale telle que Mandelieu-La Napoule peut donc être soumise aux risques naturels, inondation et incendie.

Les différentes crises climatiques nous obligent, inévitablement, à intégrer, dans chaque projet et dans chaque quartier, une démarche de résiliences afin d'une part de réduire l'aléa climatique.

Mandelieu-La Napoule est une ville préservée, protégée et résiliente.

Une ville préservée en poursuivant notre implication pour que Mandelieu demeure un écrin vert, protecteur, respectueux de la biodiversité et dont l'aspiration au durable est primordial. Nos habitants et nos visiteurs doivent aussi souvent que possible être connectés à la Nature : du littoral méditerranéen, au Mont San Peyre, en passant par les Berges de Siagne. Outre l'art de vivre, c'est également une meilleure connaissance de notre environnement et une certaine responsabilisation de chaque habitant, qui permettront de contribuer à un avenir serein que tout un chacun peut légitimement revendiquer !

Une ville protégée au travers des projets municipaux, d'un engagement quotidien pour des actions de terrain et des aménagements de proximité qui contribuent à l'embellissement de la commune. De multiples actions de sensibilisation, d'incitation, de démonstration sont menées. La refonte des quartiers est avant tout envisagée avec le souci premier de la protection des personnes et des biens contre toute obligation d'urbanisation ou toute doctrine dogmatique de l'Etat !

Une ville résiliente grâce à une réelle politique d'investissement et un budget conséquent est consacré à l'intérêt général des quartiers pour l'amélioration du cadre de vie des concitoyens et leur sécurisation. Au programme : **transition énergétique, résilience des infrastructures, dés-imperméabilisations des sols, protection des écosystèmes et des zones humides, forêts urbaines, corridors écologiques, réservoirs de vie, mobilité durable, qualité de l'air, innovations...**

Le rapport Brundtland -qui fait référence dans le domaine du Développement Durable- précisait que « nous devons faire la preuve de notre capacité à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre celle des générations futures à satisfaire les leurs ! » Notre rôle est bien de faire montre de créativité, de force et d'énergie face à ces risques qui peuvent nous impacter à tout moment, pour qu'ils ne soient pas irrémédiablement tragiques ! De manière plus poétique Antoine de Saint Exupéry écrivait "Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants".

Tels sont les mots clefs qui nous guident dans toutes nos décisions pour imaginer Mandelieu-La Napoule de demain !

Sébastien LEROY, Maire de Mandelieu-La Napoule.

MANDELIEU-LA NAPOULE, UNE VILLE EN RESILIENCE.



MANDELIEU- LA NAPOULE

UNE VILLE EN RESILIENCE

LE CONTEXTE.

Mandelieu-La Napoule, ville de la Côte d'Azur (Alpes-Maritimes) affichant 22 500 habitants pour 3 137 hectares de superficie dont 70% sont inconstructibles, a connu en 2015 et 2019, deux traumatismes importants du fait d'épisodes pluvieux hors normes. Des mesures fortes et indispensables sont alors mises en place sur la volonté de Sébastien LEROY, Maire de la Commune, afin de renforcer la protection des personnes, des biens et des habitations de la Commune et de réduire les effets de l'aléa climatique dans l'éventualité de nouveaux épisodes pluvieux majeurs.

Face à ce défi qu'est la lutte contre l'inondabilité, une stratégie globale et rigoureuse est mise en œuvre.

Elle se décompose autour d'un triptyque stratégique :

- 1 - Des acquisitions foncières pour renaturer le territoire et développer un urbanisme résilient,
- 2 - Des ouvrages de protection et des actions d'entretien pour prévenir le risque inondation,
- 3 - Un plan d'équipement sans précédent pour intervenir en cas de crise.



Les Vergers de Minelle – 14 hectares sanctuarisés



Le Bassin de la Théoulière – Bassin écreteur de crues



Des batardeaux à l'entrée des résidences sensibles



Véhicules tout-terrain d'urgence – Police Municipale

« Des aménagements majeurs ont été mis en œuvre pour sécuriser notre territoire face aux événements climatiques. Dans une mesure de réactivité et de sécurisation, des investissements forts ont été provoqués et réalisés grâce notamment aux co-financements des fonds Barnier et des Collectivités Territoriales. Pour certains dossiers, c'est le devoir de police du Maire qui prévaut. La sécurité de tous n'est pas négociable. »

Sébastien Leroy, Maire de Mandelieu-La Napoule.

UN BUDGET CONSEQUENT.

C'est LA grand cause communale. Elle mobilise un investissement conséquent qui représente, à ce jour, près de 26 millions d'euros :

- 6 millions d'euros dédiés à la politique d'acquisition foncière. Il s'agit de constituer des réserves foncières pour la mise en œuvre d'un renouvellement urbain qui allie la prise en compte des nouveaux besoins d'aménagements...
 - 4 millions pour le Plan collinaire.
 - 2.6 millions grâce au Fond Barnier.
 - 1 million d'euros a été consacré à l'évacuation des eaux de pluie du San Peyre, une colline qui surplombe particulièrement le quartier de La Napoule.
 - 950 000 euros consacrés aux travaux du Vallon de la Théoulière.
 - 960 000 euros consacrés au dragage du Riou.
 - 2.2 millions consacrés aux équipements d'alerte et d'intervention.
 - 340 000 euros pour les équipements d'urgence pour les résidences privées.
- Et
- 7,8 millions d'euros investis dans la sécurisation du bâti (20 copropriétés mitoyennes au Riou équipées de batardeaux et ayant fait l'objet de travaux de génie civil).

MATIERE GRISE POUR UNE VILLE RESILIENTE.

Afin d'appeler une réflexion et des solutions pérennes, Sébastien Leroy a souhaité la mise en place d'un **comité d'experts** qui se réunit régulièrement afin de procéder à un état des lieux précis de la Commune pour la mise en œuvre d'actions de lutte contre l'inondabilité. Ce comité -composé de représentants de l'Etat, de collectivités territoriales et d'experts dont Eric Daniel-Lacombe, architecte spécialiste des risques naturels et des constructions en zones inondables-, s'attèle à la création d'un projet urbanistique global basé sur l'expérience et l'observation des phénomènes locaux afin de créer une ville résiliente d'un point de vue urbanistique.

DES AMENAGEMENTS POUR SECURISER LES POPULATIONS ET LES BIENS.

RECONQUETE DES TERRITOIRES. 40 HECTARES SANCTUARISES.

Dans le cadre d'une politique foncière maîtrisée, la Ville se porte acquéreur d'espaces urbanisés, ou non, afin de mettre en place une restructuration urbaine cohérente et adéquate avec les impératifs contemporains. En 2 années (2020-2021), la ville s'est portée acquéreur de 3 parcelles majeures pour un total de près de **40 hectares** : création et aménagement du **Parc Emmanuelle de Marande** (1 hectare) et du **Parc de l'Argentière** (1,5 hectare). En décembre 2021, la Ville devenait propriétaire des **Vergers de Minelle**, 14 hectares de terrain au cœur de la ville, ainsi sanctuarisés comme une zone d'expansion de crue (ZEC) et transformés prochainement en parc urbain.

LES GRANDS OUVRAGES DE PROTECTION.

Dans un principe de précaution et afin d'anticiper d'éventuelles nouvelles catastrophes naturelles des ouvrages majeurs de protection sont et seront réalisés, parmi lesquels :

La rivière du Riou de l'Argentière.

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la rivière le Riou de l'Argentière, les projets suivants sont en cours :

- Ouvrage de ralentissement dynamique des crues du Riou de l'Argentière de 35 000m³ sur le site des Barnières.
- Restauration de l'espace de mobilité du Riou de l'Argentière.

Bassins de rétention, émissaires et soutien des terrains :

. L'émissaire pluvial au Port La Napoule. Il s'agit de travaux relatifs à l'évacuation des eaux pluviales du Mont San Peyre vers la Mer notamment par le quartier de La Napoule. Cet émissaire, conçu dans les années 60, lors de la construction du port, a été augmenté et mis aux normes en mai 2022. Le réseau est désormais équipé de filets de récupération des déchets afin d'éviter toute pollution du milieu marin venant de l'espace urbain. Le cadre de vie des citoyens sera embelli par une plage plus élégante, retravaillée et débarrassée de son sillon d'écoulement des eaux. Mais avant tout, ce nouvel aménagement permet de réduire le risque d'inondation du quartier La Napoule.

. Un **plan colline** de grande ampleur a été mis en œuvre et finalisé en 2022. Il concerne la réalisation de murs de soutènement permettant de sécuriser la voirie suite aux glissements de terrains, associés à des systèmes de canalisation des eaux pluviales.

. Création -en aval du vallon de la **Théoulière**- d'un **bassin écrêteur de crue de 5.500 m²** pour un volume de stockage d'environ 13.000 m³. La hauteur maximale du bassin est de 4 mètres de hauteur et 53m de large, associé à un piège à embâcles en amont.

Ce bassin sera situé en sortie immédiate des gorges et permettra de stocker un volume correspondant à une crue de retour de 100 ans sans générer un sur-aléa pour la population en périphérie.

Réduction par 3 du début de crue de type centennale. Protection du quartier de la Théoulière et du Centre-ville.

DES SECURISATIONS DES BIENS PRIVES.

Outre la remise en état des cours d'eau sur la Siagne, de ses affluents et du Riou de l'Argentière et afin de sécuriser certains points sensibles à une montée intempestive des eaux, des aménagements ont été placés dans les 20 copropriétés identifiées à risque. Il s'est agi d'installer des watergates* afin de protéger au plus vite les sites sensibles. Ce système alternatif trouvé et financé par la Commune (340 000 euros) a été mis en œuvre dans l'attente des batardeaux** dont l'installation était soumise et contrainte aux procédures administratives longues et complexes. Ceux-ci sont financés à 80% par la puissance publique, abondée de 10% par le département (600 000€) pour un cout global de 6 M€.

Parallèlement, des diagnostics de vulnérabilité sont menés par le Cabinet Mayane pour des logements ou entreprises. Les équipements sont en partie potentiellement subventionnables.

Rappel du process mis en œuvre dès 2015 :

Phase 1 : Audit de vulnérabilité de 20 copropriétés, financé par la Ville dans le cadre du PAPI 2 du Riou.

Phase 2 : Echange avec l'Etat pour le financement des 7.8 millions de travaux de sécurisation.

Phase 3 : Travaux d'installation de batardeaux et de génie civil.

*Les watergates. Il s'agit d'un dispositif amovible autobloquant qui se remplit, se déploie et se stabilise automatiquement en exploitant la dynamique des fluides et permet de dévier et de bloquer les gros volumes d'eau.

**Les batardeaux. Digue ou barrage provisoire.

LES ACTIONS D'ENTRETIEN.

Bras armé du Département en matière de lutte contre l'inondabilité, le SMIAGE intervient régulièrement sur les terres mandolociennes pour nettoyer les collines, les vallons et entretenir les berges des cours d'eau.

MESURES D'URGENCE.

Afin de mettre en œuvre un dispositif de sauvetage efficace, il a été convenu de la création d'un **Service Municipal des Risques Majeurs** au sein de la Commune. Sa mission : prévoir un dispositif optimal de gestion des risques en renforçant les ressources matérielles et logicielles et en optimisant les méthodes et la gestion des effectifs sur le terrain. Les actions réalisées :

- Un poste de commandement communal connecté,
- La constitution d'une réserve logistique communale (produits de première nécessité, kit de pédiatrie et accueil des évacués),
- La création d'une brigade d'intervention spécialisée au sein de la Direction générale des Services Techniques et de la Police municipale,
- Des barrières d'inondations, sirènes d'alarme et des haut-parleurs,
- Augmentation des outils digitaux de géolocalisation, de vidéos surveillance,
- Achat de véhicules tout-terrains pour assurer la circulation des forces au moment de la crise,
- Un PC mobile,
- Des caméras de repères de crues pour alerter le seuil d'alerte atteint (diurne ou nocturne).



MANDELIEU-LA NAPOULE, **UNE VILLE REPENSEE.**



LES ESSENTIELS DE MANDELIEU-LA NAPOULE

Ville balnéaire, **Mandelieu-La Napoule** – commune de 22 500 habitants- affiche une certaine douceur de vivre, chic et décontractée en Côte d'Azur France. Familiale, à dimension humaine, elle est l'incontournable commune à l'Ouest des Alpes-Maritimes. Elle est au cœur d'un territoire d'exception entre **Méditerranée, Estérel** et Forêt du **Tanneron**, irriguée par de multiples cours d'eau qui traversent ses quartiers et longée par les bucoliques **berges de Siagne**.



Mandelieu-La Napoule vue de la mer.

Le **sport** y est à l'honneur tout au long de l'année, du fait de son histoire, puisque c'est l'aristocratie qui y importa les sports élégants dès la fin du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, ses équipements et sa géographie entre mer, rivières et collines permettent la pratique **des sports nautiques** et équestres, du golf, du tennis, du VTT, de la randonnée notamment dans les collines qui se couvrent en début d'année de **mimosa**, fleur emblématique du soleil d'hiver sur la Côte d'Azur.

La Fête du Mimosa s'affiche d'ailleurs toujours comme un événement incontournable du calendrier hivernal de la Côte d'Azur puisque Mandelieu est considérée comme **la Capitale du Mimosa** !

Côté patrimoine, Mandelieu compte 4 châteaux dont le **Château de La Napoule**, comme posé sur le rivage méditerranéen, affiche ses couleurs ocres au pied de l'Estérel, non loin de l'un des plus anciens golfs de France le **Old Course Cannes-Mandelieu** créé en 1891 sur la volonté du Grand Duc Michel de Russie. Le **Château d'Agécroft** quant à lui rappelle toute l'histoire qui lie les mineurs des Hauts de France à la Commune, puisqu'il fut l'un des lieux de vacances incontournable pour plusieurs générations de familles.

L'avenir s'écrit en vert à Mandelieu puisque les projets de développement se veulent respectueux de l'environnement pour préserver un certain art de vivre en toutes saisons : *Nature* et *bien-être* sont les deux arguments socles de son positionnement touristique.

MANDELIEU-LA NAPOULE, UNE VILLE EMBELLIE.

« En réinventant la ville, nous allons corriger les aberrations des années 70-80 et nous réapproprier un espace de vie. C'est l'occasion d'amorcer la réduction de l'empreinte écologique de nos bâtis et d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Il s'agit de recomposer la ville afin de garantir durablement l'attractivité de notre territoire soumis, nous le savons, aux risques naturels».

Sébastien Leroy, Maire de Mandelieu-La Napoule.

DES ESPACES PRESERVES forment d'une part un rempart aux épisodes dus au dérèglement climatique et permettent d'autre part la création d'espaces de loisirs et de détente. Mandelieu est pourvue de 3 parcs majeurs (Parc Emmanuelle de Marande – Parc de l'Argentière – Parc des Oliviers). Les 14 hectares des Vergers de Minelle récemment acquis par la Ville, accueilleront une Zone d'Expansion de Crue (ZEC) comme préconisée par les experts hydrauliques afin de protéger les personnes, les biens et l'environnement du risque climatique.

Les Vergers de Minelle. Cette zone sera préservée autour d'une zone centrale qui sera le réceptacle des débordements fluviaux ; au Nord et au Sud, se sont essentiellement des activités agricoles et de pâturage qui seront développées.

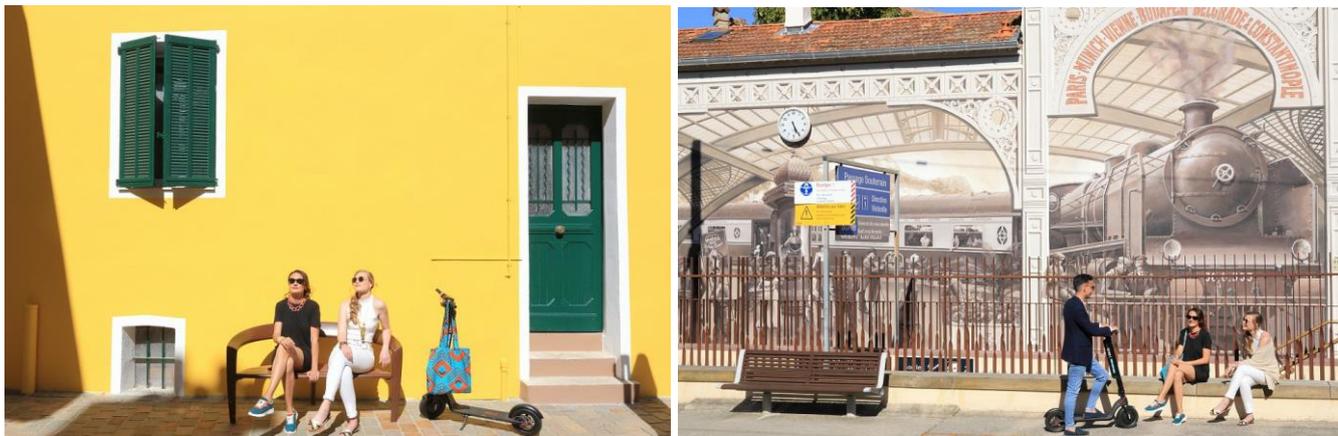
LES 6 KILOMETRES DE BERGES DE SIAGNE ont d'ores et déjà bénéficié d'un lifting et d'aménagements au départ du Centre Expo Congrès jusqu'au quartier balnéaire dit Robinson. Un jardin des oliviers a été aménagé, des essences ont été plantées de long des Berges, des équipements sportifs et du mobilier urbain adapté ont été installés, liant ainsi esthétique, l'offre sport-santé, un décor paysager réfléchi et pertinent. C'est un budget annuel de quasiment 100 000 euros qui est dédié à ces rénovations et aménagements.



Berges de Siagne. Mandelieu-La Napoule.

LE QUARTIER DE LA NAPOULE.

En 2018-2019, la Ville opérait une rénovation totale du quartier historique de La Napoule. D'ores et déjà auréolé d'une image romantique par l'histoire des Clews et de leur Château, véritable lieu de vie autour de la Place de la Fontaine, ce quartier va s'imposer dans les mois à venir, comme le nouveau quartier artistique de Mandelieu.



Quartier de La Napoule.

En effet, après une rénovation urbanistique importante entre 2017 et 2019 pour un investissement de 10 millions d'euros de la part de la Municipalité, l'ensemble du périmètre : des portes du Château de la Napoule, aux fresques qui habillent les façades, aux placettes accueillantes fontaines, boutiques d'artisanat d'art, sans oublier les animations estivales – le marché des créateurs- qui bénéficiera désormais d'une stratégie dédiée à l'Art, à l'artisanat d'art, aux loisirs créatifs. L'objectif : en faire le petit « Montmartre » de la Côte d'Azur !

Ce que l'on ne voit pas : outre le projet esthétique, ces travaux ont permis de repenser complètement le réseau de gestion des eaux usées et pluviales du quartier par le biais de la Communauté d'Agglomération Pays de Lérins (CAPL).

CAPITOU - LE QUARTIER HISTORIQUE DES MIMOSISTES - sera modernisé tout en respectant son identité provençale si chère aux Capitoulans. **C'est l'un des grands projets du Mandat 2020-2026 baptisé GRAND CAPITOU.** Le budget est historiquement le plus conséquent alloué à la refonte complète d'un quartier : près de 30 millions d'euros pour 50 000m² de végétalisation et d'embellissement.



Projet du Grand Capitou

UN CENTRE-VILLE URBAIN REMODELE. La Concession d'Aménagement qui concerne le centre-ville va permettre de renouveler ce quartier urbain et fonctionnel. La rue principale qui traverse Mandelieu -d'ores et déjà davantage végétalisée- sera enrichie, à terme, d'un îlot de fraîcheur et d'une végétalisation plus dense des places alentours, d'une recomposition des espaces d'habitation et de loisirs et de nouveaux espaces de stationnement.

Une canopée urbaine pour relier les quartiers ! L'ensemble du projet réside dans des principes forts : mobilité apaisée et sans rupture de Capitou au bord de Mer, une végétalisation pour faire baisser le niveau de température en cœur de ville notamment, la poursuite de l'embellissement général de la Ville.

LE BORD DE MER bénéficiera d'un réaménagement qui permettra de relier, sans rupture et en toute sécurité, le Centre-Ville et les plages à travers une balade végétalisée, éducative ou sportive, selon les envies des promeneurs. (Début des travaux 2023). Ainsi, c'est une partie de la Route Départementale qui sera sanctuarisée pour les promeneurs prolongeant ainsi les aménagements des Berges de Siagne.



ACTU - En mai 2022, le Département des Alpes-Maritimes signe avec la Ville une maîtrise d'ouvrage pour accompagner le financement de ce projet. Ce sont 16 millions d'euros qui seront consacrés aux travaux de voirie et aux réaménagements de cet espace entre Siagne et littoral.

UN QUARTIER RENOVE 2022-2025 : LE GRAND CAPITOU

C'est LE projet le plus ambitieux du mandat de Sébastien LEROY ! La refonte du quartier provençal si cher aux Capitoulans. Celui qui, aux côtés du quartier historique de La Napoule, a fondé la renommée de Mandelieu grâce aux mimosistes qui dès le début du 20^{ème} siècle exportaient la plus célèbre des fleurs jaune considérée comme le symbole du soleil d'hiver, dans toute l'Europe !

Le projet dit du Grand Capitou s'appuie sur un investissement inédit : **30 millions d'euros pour 50 000M2** de végétalisation et d'embellissement. Cinq années seront consacrées à la redéfinition de la globalité de ce quartier !



LES CHIFFRES DU GRAND CAPITOU

30 millions d'euros
50 000m2 d'embellissement
300 arbres supplémentaires
Des fontaines incluant la réhabilitation du lavoir
150 candélabres d'éclairage public par led
40 à 50 bancs
14 000 mètres carrés de pavés
Plus de 10 km de réseaux
1 parking de 50 places

Ce qui ne se voit pas et qui est remarquable : la gestion hydraulique des eaux de ruissellement mise en œuvre pour lutter contre les inondations.

Cet investissement doit être considéré comme REMARQUABLE. Il a l'ambition de concilier l'ensemble les exigences urbanistiques attendus par des concitoyens :

- le respect du caractère originel d'un quartier provençal, une part majeure attribuée à la mobilité douce -l'espace de piétonisation sera doublé !-,
- les attendus liés à la sécurisation des biens et des personnes, des espaces augmentés au bénéfice des habitants pour davantage d'interactions entre les habitants (terrain de pétanque, espaces dédiés au sport ou réservés aux plus petits...),
- la prise en compte des espaces de fraîcheur (fontaines, végétalisation...),
- le respect des zones fragiles pour conserver la nature au sol et les espaces qui doivent être protégés grâce notamment à des passerelles en bois,
- le maintien et la revalorisation d'une forêt urbaine de 3 hectares qui relie les Berges de Siagne, sans négliger pour autant l'attractivité de l'habitat et l'équilibre économique du quartier : zones commerciales, stationnement, halle provençale qui abritera un marché couvert.



Capitou aujourd'hui.



MANDELIEU-LA NAPOULE,
NATURE EN VILLE
UN INVESTISSEMENT QUOTIDIEN.



Corridors écologiques – Forêt urbaine – Maintien de la biodiversité – Respect de la continuité écologique – Réservoir de vie.

« Mandelieu-La Napoule est une ville verte à dimension humaine, avec plus de 70% de son territoire en site inscrit inconstructible. **40 hectares supplémentaires sont sanctuarisés.** Je travaille à une canopée urbaine -une coulée verte- qui innervera notre territoire et formera un fil d'ariane de quartier en quartier.

Mandelieu-La Napoule entourée de la forêt de mimosa – le Tanneron- s'appuie sur l'héritage de son patrimoine végétal pour en faire une ville prenant en compte les transformations écologiques annoncées. C'est l'idée de la nature en ville, d'une ville-jardin, qui doit permettre d'anticiper, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de ses visiteurs et de devenir, ainsi, une ville pilote dans ce domaine.

Les nouveaux aménagements prennent donc systématiquement en compte des réservoirs de vie, des sanctuaires faune-flore, des zones écologiques préservées pour développer un modèle écologique où la cohabitation entre les impératifs d'une ville moderne et la nécessité absolue de préserver des ressources de la planète.»

Sébastien Leroy, Maire de Mandelieu-La Napoule.

QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS.

Sur l'ensemble de la Commune.

40 hectares sanctuarisés.

Acquisitions de la Ville : 39 parcelles (bâties et non bâties) – Superficie totale : 48 745 m² – Coût : 8 millions d'euros.

150 000 euros (en moyenne) : montant investi chaque année dans les espaces verts (En 22 : 200 000€)

2014 -2020 : 1500 arbres supplémentaires - 45 000m² d'espaces verts créés.

Objectif 2026 : 5000 arbres supplémentaires sur la Commune.

INVENTAIRE : UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL EN HERITAGE

2180 ha environ en espaces naturels

310 hectares d'espaces verts

Mont San Peyre : 18 hectares – Parc Départemental

Massif de l'Estérel : 32 000 hectares (Point culminant le Mont Vinaigre à 614m d'altitude) dont 1100 hectares sur Mandelieu

Massif du Tanneron : Plus de 5200 hectares – La plus grande forêt de Mimosa d'Europe. Dont 1100 hectares sur Mandelieu.

Forêt communale du Grand Duc : 93 hectares (dans le massif du Tanneron)

Mont Turney : 5 hectares

Les Berges de Siagne : 72 hectares et 6 km de promenade

Parc Robinson : 1,4 hectares

Parc des Oliviers : 1,1 hectares

Parc Camille : 1,4 ha

Parc de la Vernède : 2,6 hectares

Parc Emmanuelle de Marande : 1,1 hectare

Parc de l'Argentière : 1,6 hectare

Vergers de Minelle : 14 hectares



Le Mont San Peyre.



LABELS - ENGAGEMENTS.

Septembre 2021

Congrès Mondial de la Nature à Marseille.

L'Agence Régionale de la biodiversité et de l'Environnement, la Ville de Mandelieu-La Napoule a été récompensée comme

« Territoire Engagé pour la Nature (TEN) 2021-2023 ».

Mandelieu-La Napoule, reconnue TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE.

La ville s'applique à reconquérir des espaces de biodiversité partout où cela est possible et procède à la végétalisation de l'ensemble des quartiers (îlots de fraîcheur, parc familiaux, berges de Siagne, coulée verte ou canopée urbaine) en utilisant des solutions de préservation de ressources naturelles. A l'occasion du Congrès Mondial de la Nature à Marseille, le diplôme de Territoire Engagé pour la Nature (TEN) a été décerné à la ville de Mandelieu-La Napoule par l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement.

Mandelieu-La Napoule prend en effet le pari d'un aménagement durable, raisonné, concerté et équilibré de son territoire, pour relever les défis climatiques, renforcer et pérenniser son attractivité.

Mars 2022 :

TARA OCEAN

Charte Mon territoire s'engage : rivières, fleuve sans plastique, océan protégé.

2015 :

Label Plage sans tabac – Plage de la Raguette.

Depuis 1998 :

Le Port La Napoule et le Port de la Rague – Obtention du **PAVILLON BLEU**

Aire de carénage aux normes – Station de récupération des eaux noires et grises entièrement gratuite – Analyses régulières de la qualité des eaux du port...

GREEN deal

Le Département des Alpes-Maritimes accompagne des initiatives remarquables autour du GREEN Deal dont l'objectif est la réalisation d'actions en matière de développement durable, qui permettront de préserver l'environnement d'exception que nous offrent les Alpes-Maritimes et faire de ce territoire un leader en matière de transition écologique.



Printemps 2022 :

La ville de Mandelieu a été désignée comme l'une des **lauréates du 1^{er} appel à projets « GREEN deal » du Département des Alpes-Maritimes en obtenant un prix pour le projet baptisé : « Nature à l'école pour 3 établissements communaux. ».**

300 000 euros seront attribués à la dés-imperméabilisation et la végétalisation des espaces extérieurs de 2 établissements scolaires et d'un centre de loisirs.

L'Agence de l'Eau a co-financé ces projets.

INITIATIVES.

Sauvons nos palmiers !

Dès 2019, la ville de Mandelieu-La Napoule était la toute première à expérimenter à grande échelle le dispositif de lutte contre les charançons rouges qui déciment les palmiers au nombre de 900 à ce jour : la détection sismique des parasites. La lutte continue.

Nouveauté 2021 et Innovation : Des leurres sont installés afin de détourner les attaques des charançons sur les palmiers et une palmeraie virtuelle a été installée sur les Berges du Riou !

Un traitement naturel pour les mauvaises herbes. La loi sur la transition énergétique, interdit depuis le 1er janvier 2017, à l'Etat, aux Collectivités Locales et aux établissements publics d'utiliser des pesticides chimiques pour l'entretien des espaces verts, en dehors de certaines exceptions.

L'emploi du paillis (minéral ou végétal) ou la plantation de plantes vivaces persistantes sont ainsi privilégiés. Le désherbage n'est donc pas systématique et est effectué selon la nature du terrain.

Les terre-pleins centraux des grands axes routiers, pour lesquels la loi fait exception, sont en revanche toujours traités par méthode chimique suivant des précautions d'emploi strictes.

Quant aux désherbages ponctuels, ceux-ci sont réalisés avec des produits de bio contrôle à base d'acide pélargonique.

Les jardins familiaux, des cours d'écoles végétalisées, des jardins potagers dans les écoles et les crèches, des espaces volontairement maintenus dans leur configuration sauvage pour préserver la biodiversité... Autant d'actions qui cimentent un projet ambitieux, intergénérationnel concernant les habitants comme les visiteurs.

Un patrimoine naturel surveillé et sécurisé.

Un partenariat entre la Commune et le Département des Alpes-Maritimes est mis en place depuis le printemps 2022, pour la surveillance, la sécurisation et l'entretien des parcs naturels départementaux du San Peyre et de l'Estérel, deux joyaux naturels qui entourent Mandelieu et qui sont des sites tout à la fois touristiques et protégés, emblématiques de ce territoire.

Événementiel Jardin - Participation au Festival des Jardins de la Côte d'Azur.

Dans le cadre des actions menées par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, la ville de Mandelieu participe au Festival des Jardins de la Côte d'Azur. L'occasion, avec ce caractère événementiel, d'installer un jardin éphémère au cœur d'un parc de Mandelieu.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITE.

Les Berges de Siagne. Un réservoir de biodiversité préservé.

Le potentiel de biodiversité de la basse plaine de la Siagne est considéré comme modéré, néanmoins la ripisylve, fortement restreinte, constitue une continuité écologique pour de nombreuses espèces de faune telles que les oiseaux, les chiroptères et les insectes, notamment dans un contexte de forte urbanisation qui rendent difficiles les connexions avec les milieux naturels alentours.

PROJET 2025 : Non loin des jardins familiaux et dans le cadre du projet du « Grand Capitou » **une forêt urbaine de 3 hectares** reliera le quartier des mimosistes et aux berges de Siagne.

Apiculteurs.

En 2012, la première délibération autorisant la mise à disposition d'une parcelle communale a été prise dans le cadre des actions environnementales engagées sur la commune et notamment l'effet bénéfique des abeilles pour le maintien de la biodiversité.

Les conventions d'occupation du domaine public communal sont établies à titre gratuit, pour une durée de 3 ans sur une période d'hivernage entre septembre et avril.

Dans le cadre de ce partenariat, l'apiculteur peut être amené à participer à des animations d'éducation à l'environnement organisées par la Commune et sensibiliser le public sur le rôle fondamental des abeilles dans la biodiversité.

Depuis la première installation, ce sont au total 3 apiculteurs qui ont été accueillis sur la commune pour près de 450 ruches. Leur production est notamment en vente à l'Office du Tourisme.

Ecopâturage. Fermes urbaines.

La Ville de Mandelieu a mis à disposition quelques hectares à disposition de jeunes agricultrices afin qu'elles puissent laisser paître leurs troupeaux de brebis. L'occasion de mettre en éco-pâturage des terrains de la Commune au bénéfice de jeunes entrepreneuses.

A VENIR ! INVENTAIRE !

Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Véritable outil stratégique de l'action locale, un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet d'acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné, en offrant une cartographie des enjeux de la biodiversité. Un diagnostic de la biodiversité sur les sites à enjeux sera réalisé dans un premier temps afin de faire un véritable état des lieux de la faune, de la flore et de leurs habitats.

Financement : Office Français de la Biodiversité.

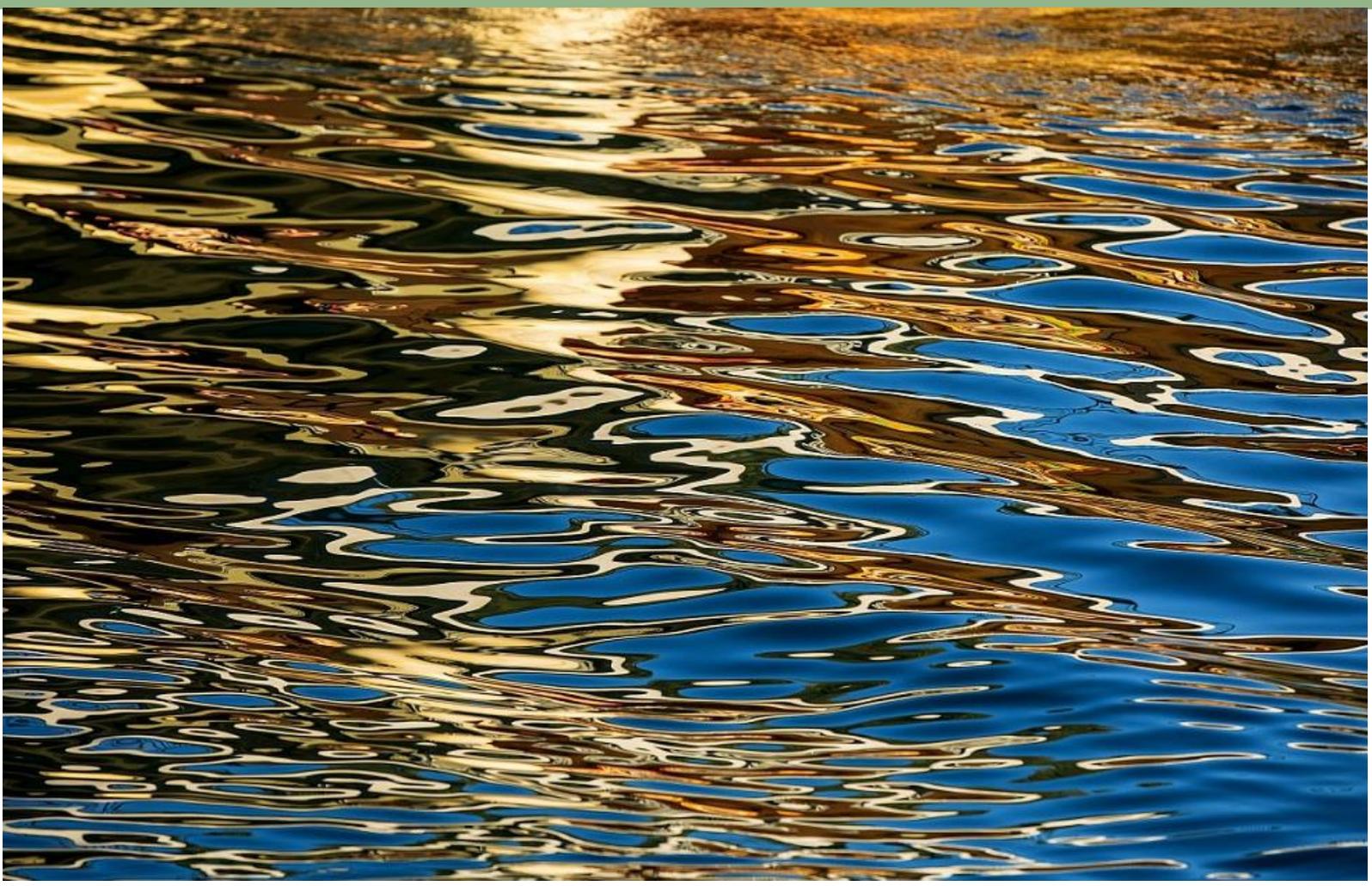
MANDELIEU, VILLE AMIE DES ANIMAUX.

Conformément aux engagements du projet de mandat, une délégation dédiée à la cause animale a été créée en 2020. La Ville met ainsi en œuvre des actions concrètes visant à garantir le bien-être animal sur son territoire. **Ce plan d'actions repose sur trois grands axes :**

- .Contribuer à la protection et au bien-être des animaux,
- .Améliorer la préservation des espèces sensibles et réguler les espèces dites nuisibles et parasites,
- .Lutter contre l'incivisme pour rendre l'espace public toujours plus convivial à vivre pour tous.

Le guide de l'animal en ville est l'illustration concrète du plan d'action « La Nature en ville » en faveur de la biodiversité et de la protection animale. Tous les propriétaires d'animaux domestiques y trouveront une aide pratique afin que chacun puisse être informé sur sa responsabilité, la réglementation en vigueur, les dispositifs mis en place par la Ville et les aider à adopter un comportement civique et responsable pour vivre dans une harmonie avec nos animaux.

MANDELIEU-LA NAPOULE,
INNOVATIONS-INITIATIVES
AU BENEFICE DE
L'ENVIRONNEMENT.



Espaces naturels – Saisonnalité respectée – Enrichissement du patrimoine arboré
Mer Méditerranée - Estérel et *Corniche d'Or* - Tanneron – Mimosa – Grand Duc
Route du Mimosa - Mont San Peyre - Le volcan de Maure Vieil - La Vernède
Le Jardin remarquable – Les Berges de Siagne - Le sentier du littoral - Plages

 SMART deal. Le Département des Alpes-Maritimes accompagne des initiatives remarquables autour du SMART Deal. C'est ainsi que de nombreuses initiatives sont mises en œuvre : stationnement intelligent, parkings relais, pistes cyclables aménagées dont l'EuroVélo8, éclairage led maîtrisé.

PROTEGER LA MEDITERRANEE.

L'ambition est de créer un cercle vertueux terre-mer pour rendre compatibles et raisonnées des actions de préservation de l'eau et le développement économique de Mandelieu à travers notamment le nautisme. Pour préserver son exceptionnel milieu aquatique - des cours d'eau à la Méditerranée - la ville de Mandelieu-La Napoule a fait le pari de l'innovation et de l'intelligence collective. Une stratégie « action-réaction » de lutte contre la pollution en milieu aquatique est mise en œuvre. Elle est fondée sur l'approche préventive -contrôler le déchet avant son entrée dans le milieu- et l'approche curative correctrice -nettoyer en profondeur les sites publics.

COTE MER...

Les filets au niveau des exutoires d'eaux pluviales.

La pose de filets installés sur les berges de Siagne est une expérience concluante. La première phase du programme d'étude, a été lancée en début d'année 2020. Les filets techniques, permettant de piéger les déchets, ont été installés sur les exutoires d'eaux pluviales. Deux de ces filets collectent des unités de la taille d'une bille de polystyrène.

Etats des lieux : 27 filets exutoires sont en place sur la plage, le Riou de l'Argentière, la Théoulière, le centre-ville et des berges de Siagne.

Courant 2022 : Pose de filets macro et micro déchets au Port de la Rague, sur le quartier de La Napoule et contrôle par une brigade nautique des pollutions volontaires ou accidentelles.

Les filets sur les plages.

Depuis mars 2021, le littoral est équipé de filets anti-mégots et plastiques créés sur mesure. Afin de stopper les apports liés au réseau d'eau pluviale, une dizaine de filets micro-maillages ont été installés sur les exutoires des plages Robinson, Sables d'Or et Dauphins. La démarche a une portée pédagogique : les filets visibles participeront à la sensibilisation des usagers.

Les autres initiatives.

- Partenariat avec l'Association « Les Fonds Bleus » qui alerte et nettoie les fonds marins et collabore ainsi à la préservation de la Méditerranée,
- Sensibilisation de la population lors d'atelier avec Inf'Eau Mer et Méditerranée 2000,
- Création d'une nurserie à poissons au Port de La Napoule, pour préserver la biodiversité sous-marine,
- Label Pavillon Bleu* et Ports Propres ou Ports Propres actifs en Biodiversité ** (certification européenne) pour la qualité de l'eau,
- Ecomouillage,
- Aménagement de systèmes de pompage des eaux grises et noires des usagers.

*PAVILLON BLEU est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Il s'agit de sites disposant d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique. Des poubelles de tri sont à disposition pour valoriser les déchets et la présence de sanitaires permet de garder une eau de baignade de qualité. La sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous sont également prises en compte, tout comme l'information sur la qualité de l'eau de baignade et sur la faune et la flore locales.

**PORTS PROPRES. Il s'agit d'une certification européenne qui valorise l'excellence environnementale en matière de maîtrise des effluents et des déchets issus de l'activité portuaire.

PORTS PROPRES ACTIFS EN BIODIVERSITE : cette certification valorise l'engagement des gestionnaires qui agissent en faveur de biodiversité locale dans le port et son aire d'influence. Seuls les ports certifiés « Ports Propres » peuvent prétendre à cette certification.

Nouveauté ! Mars 2022 - Mandelieu-La Napoule a signé la charte « Mon territoire s'engage : rivières, fleuve sans plastique, océan protégé » avec le Fondation TARA OCEAN.

Déjà, depuis 2020, un effort sans précédent a été fourni par la Ville de Mandelieu-La Napoule pour limiter les apports de macro déchets et sensibiliser au respect de la vie marine en Méditerranée.

Quatre mesures phares marquent cette volonté à travers cette charte :

- Limiter le volume des macro plastiques non collectés afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent, par le vent ou le ruissellement, dans les rivières et fleuves,
- Mener et encourager des actions citoyennes en lien avec la lutte contre la pollution plastique,
- Accompagner les initiatives entrepreneuriales en matière d'économie circulaire et de réduction des emballages plastiques,
- Porter les engagements et messages de la charte auprès d'un large public.

EN VILLE...

Deux filets micro-maillages adaptés à la nature du déchet.

Ces filets ont été testés avec succès dans le secteur des Tourrades en 2020. Lors des fortes précipitations de mars 2020, ce filet a capté près de 1 500 mégots en moins de deux heures. Une nouvelle génération de filet a été développée spécifiquement pour les grilles pluviales. Installé en centre-ville, il permettra d'étudier son comportement pendant les pluies. Mi-avril 2022, 4 nouveaux dispositifs anti-mégots sont venus renforcer le réseau (2 sur l'avenue de Cannes et 2 sur l'avenue du Général Garbay).

Des plages anti-tabac.

Déjà en 2015, la plage de la Raguette, réputée pour son caractère familial, devenait « sans tabac » comme l'ensemble des parcs et squares de la ville. Cette restriction a été étendue à l'ensemble des plages du littoral. Parallèlement, la ville déploie progressivement des poubelles anti-mégots sur son espace public. Les corbeilles équipées de cendriers ont déjà été installées sur les Berges de Siagne, sur les places Fontaine-Château ou encore autour de la gare routière du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). A terme, l'ensemble du territoire en sera équipé. L'objectif : capter le mégot avant qu'il ne se retrouve dans le réseau d'eaux pluviales et par extension, en mer.

« Ici commence la Mer ».

150 plaques ont été posées à proximité des grilles d'évacuation des eaux pluviales. Ces dernières sensibilisent à la pollution marine due à l'abandon sur la voie publique de mégots, plastiques et autres déchets qui finissent systématiquement en mer.

Un coup d'arrêt salutaire aux épaves et décharges le long des cours d'eau !

Le processus de nettoyage des berges et cours d'eau a débuté en 2019 pour débayer définitivement les épaves qui dégradent visuellement le cadre de vie et polluent lentement les cours d'eau.

Malgré la complexité administrative qui ralentit le processus de dépose des bateaux étant propriétés privées sur des terrains privés, la détermination s'est avérée concluante puisque 50 épaves ont été évacuées de la Siagne et du Riou de l'Argentière, y compris un bateau poubelle qui constituait une potentielle source d'embâcle et de pollution en cas d'inondation. De même plusieurs zones de dépôts sauvages ont été évacuées sur les berges et dans le lit des cours d'eau. La police Municipale a verbalisé afin de sanctionner les propriétaires défaillants.

MOBILITE APAISEE.

Qualité de l'air – Mobilité durable – Aménagements cyclables – Carburants alternatifs – Augmentation des offres de circulation en commun.

Dotée de multiples infrastructures et services, la ville de Mandelieu-La Napoule travaille à une accessibilité pertinente et au développement d'une mobilité douce. La gare est installée au cœur du quartier de La Napoule, le stationnement intelligent est développé sur la ville, le tronçon de l'EuroVélo8 traversant Mandelieu est en cours d'aménagement, des entreprises remarquables s'installent sur Mandelieu... avec un objectif : la réduction des gaz à effet de serre au bénéfice d'une mobilité apaisée.

« La lutte contre la pollution atmosphérique est l'une des priorités des centres urbains.

Mandelieu-La Napoule, 10^{ème} ville de la Côte d'Azur, 22 500 habitants, travaille à la valorisation des déplacements doux depuis quelques années. C'est un engagement qui nécessite un nouveau modèle de circulation et qui ne fonctionne que si les habitants y adhèrent

Les entreprises mandolociennes ne sont pas en reste. Elles font particulièrement preuve de leur expertise notamment dans le domaine de la mobilité».

Sébastien Leroy, Maire de Mandelieu-La Napoule.

TRANSPORT EN COMMUN : UN TERRITOIRE INTEGRALEMENT DESSERVI.

Un réseau densifié -composé de voies dédiées- pour les transports en commun accompagne les aménagements réalisés dès les années 2010 pour relier les villes de l'Ouest du Département et des politiques tarifaires attractives sont portées par le Département des Alpes-Maritimes sur les transports en commun.

Concrètement, ce sont quelque 1.5 million de voyages à Mandelieu-La Napoule pour le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et l'intégralité du territoire communal qui est desservi par un service de transport public (BHNS – Lignes 22 – 23 – 18 et 620). Pour les quartiers dits du « collinaire » le service *Palm à la Demande* fonctionne toute l'année.

Parallèlement durant la forte période touristique, des propositions alternatives sont proposées :

De fin juin à début septembre :

De navettes estivales gratuites - financées à hauteur de 270 000€ pour les deux services par la ville de Mandelieu) et à l'habillage estival :

Eté 2022 :

Une nouvelle ligne « La Littorale » : De l'Espace Maurice Muller sur le Bord de Mer au Port de la Rague : 52 départs chaque jour, du lundi au dimanche.

Perspective : l'horizon été 2023, la navette autonome sera testée sur le littoral.

5ème édition de la navette Mimo-Plage

70 départs chaque jour, du lundi au dimanche

INNOVATION – A terme, une **navette autonome** circulera sur la zone du littoral mandolocien. L'étude préalable d'implantation des capteurs permettra de tester -sous la forme d'un jumeau numérique- les points de tension en terme de circulation.

PLAN VELO.

Dans le cadre du plan mobilité 2020-2026, Mandelieu-La Napoule a bénéficié, en partie, des dispositifs du projet Edu-Mob, co-financé par le programme de coopération transfrontalière Italia - France ALCOTRA 2014-2020, qui a comme objectif de favoriser le changement de comportement sur la mobilité des résidents et touristes, sur le territoire frontalier entre la Ligurie et la région Provence Alpes Côte d'Azur, priorité est donnée aux mobilités actives (marche et vélos dans l'espace urbain).

Nouvellement... Les territoires de plus de 100 000 habitants doivent se doter d'un Plan de Déplacements Urbains intercommunal (PDUi), outil au service du projet communautaire basé sur l'étude des déplacements de personnes et de marchandises. Celui de l'Agglomération, renommé « Plan de Mobilité Cannes Lérins » dont Mandelieu-La Napoule fait partie, porte sur :

- . une démarche de planification à 10 ans qui implique une coordination entre tous les acteurs concernés;
- . une approche globale qui prend en compte l'ensemble des enjeux de développement durable, d'attractivité et d'amélioration de la qualité de vie du territoire, tels que l'urbanisme, le développement économique, l'environnement, la mobilité, l'accès à la culture, à la formation à l'emploi, la lutte contre les exclusions. Horizon 2022 pour l'élaboration finale du Plan de Mobilité de Cannes Lérins.

Parallèlement, un plan vélo communal se déploie mois après mois sur l'ensemble du territoire. Il est protéiforme dans sa réalisation : pistes cyclables, abris-vélo proches des points de bus, formation à la bonne pratique du vélo, aides à l'achat de VAE.



A noter également un budget de 790 000 euros pour l'aménagement des trottoirs et des stationnements dans le cadre du tracé de l'**EuroVélo8**.

Ce dernier sera livré mi-2022 pour la phase 1 (Fontmichel – Port Inland) et en 2023 pour la phase 2 (Port Inland – La Canardière) grâce au soutien du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Vue du tronçon de l'EuroVélo8 longeant les Berges de Siagne à Mandelieu.

STATIONNEMENT INTELLIGENT.

Les zones de stationnement pour les voitures individuelles se digitalisent : **plus de 1000 places sont connectées sur les 6000 places gratuites disponibles**. De nouvelles zones de stationnement sont créées. Pour exemple livraison d'une soixantaine de nouvelles places à l'été 2022 au Parking de France en cœur de ville.

Innovation et digitalisation :

- une signalétique des places de stationnement en temps réel par un affichage dynamique sur totem,
- des parkings et bornes connectés à quelques minutes à pied des commerces,
- une application gratuite PM Modality téléchargeable pour se garer en toute simplicité,
- un parking de co-voiturage aménagé à l'entrée de la ville, équipé de bornes électriques.

L'ENERGIE VERTE.

Équipement en bornes de recharge électrique pour les particuliers.

Grâce au réseau WIIIZ, la Ville de Mandelieu-La Napoule a pu augmenter son offre de bornes électriques. Au total : les 13 bornes installées ont été utilisées pour près de 1500 charges.

Production d'hydrogène vert. Création d'une unité de production d'hydrogène (Projet ADEME -CAPL) à partir de 2024.

DES BATIMENTS PUBLICS AU TOURISME, L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !

L'Agenda 21 a permis de mettre en œuvre plus de 180 actions, conçues dans la concertation avec les habitants. En 2017, la « Marianne d'Or du Développement Durable et de la participation citoyenne », et « AGENDA 21 Local de France », ont récompensé cette mobilisation autour d'un projet commun ; les actions se poursuivent...

GESTION DES DECHETS - COMPOSTAGE : déchetterie mobile et l'incitation aux recyclages. Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès de la population. Des installations et services dédiés sont mis en œuvre.

Sensibilisation : Après le Centre Municipal des Jeunes et l'école de Minelle, un nouveau site de compostage a été installé à l'école maternelle des Boutons d'Or. Il sera alimenté par la cantine de l'école et les parents d'élèves pourront récupérer le compost par la suite et l'utiliser.

Outre la possibilité de gérer les déchets en circuit court et de constituer une solution très pertinente pour le tri et la valorisation des biodéchets, ce site de compostage a un but pédagogique pour développer la conscience écologique de nos jeunes citoyens.

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES est quotidienne. Des campagnes d'information sont régulièrement menées auprès des Mandolociens sur tous types de comportement non appropriés d'un point de vue environnemental. Des amendes sévères sanctionnent les actes non réglementaires.

FUMER PROPRE !

En 2022, la ville de Mandelieu passe un contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des mégots sur son territoire. Le dispositif réside essentiellement autour de la mise à disposition de cendriers supplémentaires et de campagnes de communication et de sensibilisation.

LES CIRCUITS COURTS D'ALIMENTATION, JE CONSOMME LOCAL.

Une initiative née du confinement qui permet d'inciter à la consommation en circuit court et à la valorisation du commerce local.

Initiative privée !

Le chef triplement étoilé Mauro Colagreco fait la promotion des circuits courts et lance sa collaboration avec l'enseigne de distribution CASINO à Mandelieu ! Une gamme de produits locaux et saisonnalisés pour une assiette citoyenne !

SLOW TOURISME.

L'Office de Tourisme et des Congrès chargé de la promotion touristique de la Destination se positionne largement sur le crédo du Slow Tourisme. En effet, outre les labellisations obtenues par les hébergeurs et sites touristiques, pour leurs actions remarquables, les actions de communication visent à soutenir l'image d'une destination green compatible. Ce bureau d'accueil vend également des produits du terroir issus de la production locale.

TOURISME DE LOISIRS. UNE DESTINATION AUX 4 SAISONS.

Outre une offre autour de la mobilité électrique qui s'applique notamment à une série d'activités nautiques de loisirs accessibles au plus grand nombre, l'Office de Tourisme s'attèle à la mise en valeur de sites naturels à découvrir aux 4 saisons de manière douce et respectueuse de l'environnement qu'il s'agisse des collines environnantes, des Berges de Siagne ou de la Méditerranée. Des domaines privés s'étendent sur Mandelieu regroupant plusieurs hectares d'un seul tenant sur lesquels sont cultivés vignes et oliveraies.

LA TRANSITION ENERGETIQUE, UN AXE TRANSVERSAL DE RESILIENCE !

De plus en plus, la Transition Energétique constitue un axe d'intervention important dans les projets de la commune. Domaine transversal à l'ensemble des services communaux, la Transition Energétique fait l'objet d'un plan d'actions pluriannuel visant la sobriété énergétique.

LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX.

La réhabilitation du patrimoine bâti présente un enjeu important en matière d'économie d'énergie. Soutenu par le contexte réglementaire mais aussi économique, la commune souhaite aujourd'hui aller plus loin dans sa démarche. Le dispositif réglementaire *Eco Energie Tertiaire* constitue une des lignes directrices que la Commune souhaite suivre à savoir une diminution des consommations de 40% d'énergie en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050.

L'ensemble des bâtiments de plus de 1000 m² sont assujettis à ce décret et feront donc l'objet d'une attention particulière dans les années à venir.

Seize bâtiments sont concernés sur la Commune par ce dispositif ; l'objectif est de prendre de l'avance sur le calendrier réglementaire et atteindre le premier pallier d'ici la fin du mandat. Des actions concrètes ont déjà vu le jour sur certains sites avec des actions de relamping, de renouvellement de chaudières, de travaux d'isolation etc.

LA MISE EN PLACE D'UNE HYPERVISION INTELLIGENTE

La Commune souhaite recourir à l'Hypervision avec comme objectif de maîtriser et diminuer les consommations d'énergie de l'ordre de 25%. Ce dispositif devra permettre de suivre la performance énergétique de chaque site en automatisant le pilotage à distance des installations et des équipements. La qualité du confort thermique et celle de l'air intérieur seront les principaux paramètres d'ajustement. Une sensibilisation des usagers devra également permettre d'agir sur leur comportement et contribuer aux réductions de consommation.

Zoom sur...

... Les écoles et Centre de Loisirs.

La Commune porte des projets ambitieux de végétalisation et de désimperméabilisations à moyen terme des cours d'école et le Centre de Loisirs.

Des projets de réhabilitations énergétiques globales sont également envisagés sur les groupes scolaires avec comme objectif de combiner amélioration du confort des usagers et diminution des consommations.

« Nos enfants feront également face au défi climatique et la sensibilisation est encore de mise vis-à-vis de nos très jeunes citoyens. Nous poursuivons l'intégration de gestes bienveillants au quotidien à nos écoliers : gestion des déchets, comportements civiques, appréhension des gestes vertueux se feront désormais et notamment dans les cours d'école avec l'aide des enseignants.

C'est l'un des maillons clefs dans la construction des apprentissages. »

Sébastien Leroy, Maire de Mandelieu-La Napoule.

...Le **CENTRE EXPO CONGRES** édifié il y a douzaine d'années a été conçu autour des normes HQE et ISO 14001. Aujourd'hui labellisé Safeguard et en cours pour ISO 20121, une politique forte est menée dans ce bâtiment et autour des événements qui s'y déroulent.

MANDELIEU-LA NAPOULE, ENTREPRISES INNOVANTES.



LA COMMUNE EST ÉGALEMENT RETENUE PAR DES ENTREPRISES INNOVANTES DANS LE CADRE DE LEUR DÉVELOPPEMENT.

CANNES-MANDELIU : UN AÉROPORT ECO-RESPONSABLE.

Cannes-Mandelieu, complémentaire de Nice Côte d'Azur pour l'aviation de tourisme haut de gamme, pour l'aviation d'affaires et l'aviation générale, est un élément essentiel de la stratégie des Aéroports de la Côte d'Azur. La priorité donnée au trafic régulier sur l'Aéroport Nice Côte d'Azur conduit à une affectation principale de Cannes-Mandelieu aux activités d'aviation d'affaires et de tourisme. Cela répond ainsi aux besoins exprimés par l'économie de la Côte d'Azur, d'une plate-forme spécialisée pouvant traiter dans les meilleures conditions possibles de qualité de service un tourisme haut de gamme ainsi que la clientèle des grands événements du bassin cannois. En 2018, les aéroports de Cannes-Mandelieu et du Golfe de Saint-Tropez rejoignent l'Aéroport Nice Côte d'Azur au niveau 3+ de l'Airport Carbon Accreditation.

Le saviez-vous ? Le **Velis Electro**, le premier avion électrique certifié EASA au monde était testé à l'aéroport de Cannes-Mandelieu en décembre dernier.

Après Aix-en-Provence, **TESLA** a installé en 2021, son second point de vente à l'entrée de la ville de Mandelieu. Particulièrement reconnu pour la performance de ses véhicules électriques, il vient compléter les propositions d'entreprises dédiées au nautisme et à la plaisance qui, dans la même veine, investissent sur le secteur « green ».

POLLUTION AQUATIQUE – POLLUSTOCK.

Cette société – basée à Mandelieu-La Napoule- lutte contre les pollutions en milieu aquatique depuis plus de 10 ans en proposant des barrages flottants anti pollutions de nouvelle génération, et un ensemble de solutions innovantes permettant de contenir et contrôler les pollutions accidentelles et chroniques dans les contextes les plus extrêmes. Progressivement POLLUSTOCK s'est imposé comme un acteur de référence dans le monde de la protection environnementale. En repoussant année après année les limites d'utilisation de ses équipements, de nouvelles perspectives d'action et d'efficacité dans la maîtrise des pollutions de surface et le contrôle des matières en suspension ont été développées.

INTERVIEW de Stéphane ASIKIAN, Directeur de Pollustock.

Mandelieu-La Napoule est une ville pilote en termes de stratégie globale mise en œuvre.

Peut-on considérer que la démarche mandolocienne est pionnière ?

Le sujet des déchets anthropiques en dispersion dans l'environnement est vaste et complexe. La prise de conscience des risques pour l'environnement et la santé humaine est récente, et la mise en œuvre de solutions correctives tout autant. C'est en organisant en France la toute première stratégie de lutte globale contre cette pollution majeure, que la ville de Mandelieu-La Napoule est devenue réellement pionnière. L'installation de dispositifs innovants pour piéger les déchets sur les réseaux d'eaux pluviales, dans différents contextes et dans différentes zones urbaines, la sensibilisation des citoyens avec des affichages ciblés et le marquage des avaloirs (Ici commence la mer), mais également l'accueil des associations de défense de l'environnement. Cette approche est totalement inédite.

Ces filets ont fait l'objet de plusieurs années de R&D ?

En effet, ce brevet 100% mandolocien a nécessité deux ans de développement. Si l'idée peut paraître simple aux yeux du grand public, ce fut pourtant très complexe car nous avons sous-estimé la puissance hydraulique des eaux pluviales collectées sur des kilomètres de réseaux et, potentiellement, les tonnes de déchets venant amplifier le phénomène de pression. Nous avons dû travailler sur l'adaptation du dispositif au risque de colmatage, bien avant de travailler sur sa résistance. Le HR-1000 est un filet double paroi : une paroi extérieure qui reprend la résistance du dispositif et une paroi intérieure qui assure la filtration. Il y a 10 ans, nous étions sur une filtration de 7 cm sur 7 cm, aujourd'hui la norme est de 30mm x 30mm. Le gain est impressionnant. Le futur filet installé sur le Riou de l'Argentière pourra résister à 3 tonnes de poussée, ceux présents sur le littoral peuvent accepter entre 500 et 600 kg de résistance.

Quels sont les matériaux utilisés pour la conception de ces filets ?

Aujourd'hui nos filets sont conçus à partir de matériaux plastiques (polypropylène et polyéthylène) selon une méthode de tressage particulière. Certains sont réalisés manuellement comme le grand installé prochainement sur le Riou de l'Argentière. Ça peut paraître surprenant d'utiliser du plastique comme matériau pour nos filets. Pour bien comprendre, un filet pèse entre 17 et 20 kg et va pouvoir récupérer des

tonnes de déchets. Dans chaque solution développée pour préserver l'environnement, c'est la recherche du gain en terme d'impact qui doit primer. Autrement dit qu'est-ce qu'on engage comme consommable par rapport à ce que l'on va récupérer. Quant au traitement des déchets, nous discutons avec des startups qui sont capables de transformer ces déchets sales. La révolution environnementale est clairement en marche. Aujourd'hui, ça va plus vite car on a des élus comme le maire de Mandelieu-La Napoule, qui s'engagent et incarnent une énergie nouvelle. Rappelons quand même qu'aucune obligation réglementaire n'impose à un maire de lutter contre cette pollution.
(Extrait du MLN Mag – Mars 2021)

NAUTISME.

SOLAR CLOTH. Cette entreprise basée à Mandelieu propose des solutions solaires pour les bateaux.

Un besoin. Les voiliers modernes ont besoin de beaucoup plus d'énergie électrique qu'auparavant. Avec les nouvelles technologies embarquées et leurs demandes croissantes de puissance, les marins sont souvent confrontés à une pénurie d'énergie. Le problème ne fait que s'accroître sur les passages transocéaniques ou les circumnavigations comme le Vendée Globe, et il est incontournable pour les voiliers qui ont opté pour une motorisation électrique. La mer et le soleil forment assez souvent un binôme navigation hauturière, et l'énergie solaire fait clairement partie des bonnes réponses.

Une solution. Dans ce contexte les panneaux solaires rigides classiques, qui sont lourds, encombrants et cassants, ne sont pas vraiment appropriés sur un voilier. Par contre les voiles, qui représentent la plus grande surface disponible sur un bateau, constituent un emplacement plus logique pour collecter l'énergie solaire. Les films photovoltaïques de seconde génération dits "couche mince" allant de 30 à 60 microns d'épaisseur, sont légers, flexibles, enroulables et ne contiennent pas de verre (non-cristallin). Ils peuvent donc être intégrés à une base textile.

C'est ce que Solar Cloth fait depuis de nombreuses années, tant dans l'univers du nautisme : bimini, housses, tauds, casquette, roof et ses hiloires, trampoline, filières, tente au-dessus de la bôme, pied de mât, que celui des textiles techniques appliqués à d'autres industries.

Plein d'énergie. Il a fallu de nombreuses années pour mettre au point ce procédé testé lors d'une Route du Rhum, de deux Vendée Globe et d'une Jacques Vabre. Cette innovation s'adresse principalement aux voiliers avec moteur électrique auxiliaire, et aux bateaux avec un programme océanique.

Le chantier naval Spirit Yachts a lancé en septembre 2020 un nouveau modèle de voilier 100% électrique le SY 44e avec moteur Oceanvolt et une grand-voile Powersails® fournie par la voilerie OneSails d'Ipswich en Angleterre et Solar Cloth à Mandelieu (1)

Une nécessité. Celle de changer de modèle fait maintenant consensus, notamment avec la conception de bateaux éco-responsables et l'amélioration des pratiques à bord afin d'aider à conserver et à protéger les océans. L'industrie maritime commence à se mobiliser pour un changement systémique afin d'améliorer la santé du milieu marin. Dans cette quête, le soleil pourrait bien être notre meilleur allié.

(1)La voilerie OneSails France est basée à Mandelieu dans les mêmes locaux que Solar Cloth. Le projet avec Spirit Yacht était une coopération OneSails Mandelieu et Ipswich + Solar Cloth

SUD PLAISANCE, incarnée par son Directeur Bruno DELLAHAYE a présenté en 1^{ère} mondiale à l'occasion du Salon La Napoule Boat Show 2022, le CANDELA C-8, le premier Daycruiser électrique à foils au monde. Il est distribué en France depuis la Côte d'Azur grâce à un partenariat exclusif avec SUD PLAISANCE, leader du bateau à Marseille depuis 20 ans et nouvellement déployé à Cannes.

Salué par Forbes comme la Tesla des mers, le C-8 a été développé par la société suédoise de technologie marine Candela. Il utilise des hydrofoils guidés par ordinateur pour "voler" au-dessus de la surface de l'eau. Grâce à ces foils, le C-8 est environ 400 % plus efficace que les bateaux à moteur d'aujourd'hui, car les frottements sont considérablement réduits. À 20 nœuds, le Candela C-8 n'utilise qu'environ 25 chevaux, ce qui permet à sa batterie lithium-ion de durer plus de 2 heures en croisière, soit une autonomie de 50 milles nautiques plus de deux fois l'endurance de tout autre hors-bord électrique sur le marché.

95 % moins cher à conduire que les bateaux à moteur conventionnels, le C-8 à foils est également totalement silencieux et ne nécessite aucun entretien de son groupe motopropulseur Candela C-POD.

Une fois à l'eau, le C-8 présente de nouveaux avantages que l'on ne trouve pas sur d'autres bateaux. En vol, l'ordinateur embarqué du Candela Flight Controller régule automatiquement l'angle d'attaque des hydrofoils 100 fois par seconde pour tenir compte du vent, des vagues et des différentes charges. Le résultat est un bateau automatiquement stable, qui ne roule pas.

RIVIERA BOAT CLUB installe le tout 1er trimaran 100 % électrique – Orphie 29- en exclusivité à Mandelieu la Napoule !

Totalement silencieux, éco-responsable, fraîchement sorti du chantier naval, ce Trimaran construit dans le Var s'apprête à faire sa première saison nautique grâce à Riviera Boat Club qui installe son nouveau quai sur le ponton de l'hôtel l'îlot du Golf.

Orphie 29 : élu bateau électrique « maritime » de l'année 2021 !

Né de l'engagement pour l'écologie de 2 passionnés de la mer, Cyril Ambrozy et Yann Herriot, l'unique e-trimaran 100 % électrique se destine à un usage de croisière côtière à la journée totalement inédit : naviguer en silence !

Développé par Jean-Marc Piaton et Clément Bercault, designer et architecte naval, reconnu dans le monde du nautisme, Orphie 29 a spécialement été conçu pour consommer moins d'énergie et offrir des sensations de glisse proches de la voile.

Pour cette nouvelle saison 2022, Riviera Boat Club, fidèle à son ADN, s'inscrit dans l'action environnementale avec l'acquisition de modèles exclusifs 100 % électriques. A l'Orphie 29 s'ajoutent 4 jets-ski électriques à foil qui viendront rejoindre la flotte pour plonger dans l'été en silence et de façon éco-responsable !

Les loisirs électriques se développent également sur les Berges de Siagne. La société Au fil de l'Eau propose depuis l'été 2021, une flotte de 7 bateaux électriques sans permis pour naviguer sur le petit fleuve côtier.

HELIOCLIM apprivoise le soleil pour faire du froid.

Capter les rayons du soleil pour faire du chaud, cela tombe sous le sens. Les utiliser pour fabriquer du froid, c'est la solution inventée par 2 ingénieurs : Yann Vitupier et Yannick Godillot pour concevoir un système de froid solaire unique en France et en Europe.

Ce système de production de froid solaire et de chaleur renouvelable repose sur une technologie innovante. Des capteurs solaires thermiques à concentration sont couplés à une machine à absorption et à un système d'intégration de stockage de l'énergie. Ils permettent ainsi une production simultanée de chaud (50 à 180°) et de froid (7 à - 60°). Cette solution, à double performance et à faible impact environnemental, utilise l'énergie gratuite du soleil pour répondre à tous les besoins thermiques : chauffage, climatisation, froid industriel, eau chaude sanitaire.

La société Hélioclim est ainsi à même d'équiper différents types de bâtiments : locaux industriels, immeubles de bureaux, bâtiments administratifs ou encore habitat résidentiel collectif avec ce système particulièrement économique. En effet, en fonction de la qualité de l'ensoleillement, il est possible d'économiser 95% d'électricité sur la production de froid. De plus, ces solutions décarbonnées avec des matières premières d'origine européenne, participent activement à la transition écologique. Ainsi, la fabrication et l'assemblage des différentes installations sont réalisés dans les ateliers de Mandelieu qui regroupe 20 salariés.

Créée en 2011 à Mandelieu La Napoule, la société a été reprise, il y a un peu plus d'un an, pour insuffler une nouvelle stratégie et se positionner comme expert en efficacité énergétique. « Notre plus-value apportée est le portage financier désormais proposé au client. Grâce à des contrats de performance énergétique, la prise en charge de l'investissement est envisageable. Nos partenaires assurent le financement et se rémunèrent sur les économies réalisées. » : indique Rim EL ARJOUN, la nouvelle et dynamique présidente.

Les perspectives de développement sont encourageantes y compris à l'international. Hélioclim vient d'installer des capteurs solaires à concentration pour fournir de l'énergie à des petits sites industriels isolés

au Sénégal, d'autres installations similaires sont prévues au Burkina Faso au Niger et au Mali. Plus proche de nous, la société a équipé une base militaire dans le Vaucluse avec 160 capteurs qui génère 560 MWh assurant une économie de 71% des coûts d'exploitation, et est en cours d'installation pour un centre commercial dans le Var doté de 160 capteurs qui produiront 250kw de froid.

Le service « Recherche et développement » s'emploie à améliorer les performances, notamment sur la diminution du poids des capteurs et l'utilisation de résine bio-sourcée, ainsi qu'à la mise en place de capteurs test pour la réalisation d'un champ solaire, avec à la clé une certification Solar Keymark.

En sachant que près de 40% de l'énergie consommée est utilisée pour le confort thermique des bâtiments, la solution solaire innovante d'Hélio Clim n'a pas encore atteint son firmament.

Crédits photos :

Camille Moirenc – JBActivImages – Jérôme Kélagopian – Ludovic Maisant

Office de Tourisme et des Congrès & Ville de Mandelieu-La Napoule. Riviera Boat lub. Sylvain Delaissez



M

N



MANDELIEU

CÔTE D'AZUR FRANCE